



Divorce et titre de séjour

Par **layla33**, le **02/03/2010** à **19:38**

Bonjour,

Je suis marocaine d'origine mariée à un français de nationalité depuis 2 ans et demi. On divorce par consentement mutuel parcequ'il le veut, il me met trop la pression, du cout, je n'ai plus le droit de déposer une demande de titre de 10 ans, sachant que ma carte actuelle expire le mois de septembre 2010.

Ma question est la suivante : est ce que si je reste en france, sachant que je viens de trouver un travail et je compte trouver un logement, la préfecture me renouvellera ma carte de séjour ou pas?

Aussi, est ce que j'ai la possibilité d'aller voir une assistante social pour me donner des tuyaux et m'aider afin de trouver un logement?

S'il vous plait, je compte sur votre réponse parceque je suis vraiment perdue.

Merci d'avance

Par **chris_Idv**, le **12/03/2010** à **10:34**

Bonjour,

Il vous faut effectivement trouver un travail et un logement avant votre demande de renouvellement de titre de séjour en septembre 2010.

Vous pourrez ainsi demander non pas le renouvellement du titre de séjour "vie privée et familiale conjoint de français" (qui vous sera vraisemblablement refusé puisque vous serez

en instance de divorce) mais un titre de séjour "salarié".

Vous pouvez effectivement contacter une assistante sociale mais dans votre cas un avocat spécialiste du droit des étrangers semble plus indiqué.

Pour trouver un logement économisez afin de disposer du dépôt de garantie et d'un compte en banque personnel suffisamment approvisionné sur une période de plusieurs mois: cela rassure les bailleurs potentiels.

Cordialement,

Par **sami**, le **14/03/2010** à **21:42**

bonjour

oui c'est possible de déposer ta demande d'un titre salarié mais pas à toulon, car c'est la préfecture la plus dure contre les étrangers en France, de préférence cherche un travail et un logement dans une autre ville (Toulouse, Île-de-France ou le Nord.) et c'est possible d'obtenir le titre salarié.

bon chance

Par **jenny83490**, le **03/04/2010** à **14:57**

Bonjour, où en êtes-vous depuis votre dernier message?

Par **jenny83490**, le **03/04/2010** à **14:57**

Bonjour, où en êtes-vous depuis votre dernier message?